



Compte-rendu du conseil municipal du 10 OCTOBRE 2014



Etaient présents: Mmes Andrée VIELVOYE, Marie-Renée EYMARD, Véronique LE GURUN
Caroline LE GURUN, Elsa BRUGALE, Angèle LE FUR
Mrs LE FUR Philippe, LE FUR Patrick, SOUNY Patrick

Absents: Mrs Alan LE GURUN a donné pouvoir à Andrée VIELVOYE
Gwendal LE ROUX a donné pouvoir à Elsa BRUGALE

Secrétaire de séance: Véronique LE GURUN

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 30

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 Septembre 2014

Approbation à l'unanimité

2- Logements sociaux : demande de nouvelles consultation sur les lots gros œuvre et plâtrerie

Pour des raisons d'économie générale de l'opération, Madame le Maire propose aux membres du Conseil municipal de dé attribuer les lots gros œuvre et plâtrerie et de relancer une nouvelle consultation pour ces 2 lots.

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité la proposition de Madame le Maire

3- Projet de convention avec le conservatoire du littoral prévoyant la prise en charge d'un service partiel d'un employé municipal

Le projet de convention ne nous étant pas parvenu, le sujet sera abordé lors du prochain conseil municipal

4- Mise à disposition du SDISS des 2 salariés saisonniers (20 % du temps travaillé)

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pendant la période de juillet et août, 2 régisseurs du port, Erwan LE HYARIC pour le mois d'août et Marion LE GURUN pour le mois de Juillet, sont mis à la disposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours dans le cadre du renfort occasionnel au centre de secours de Houat à concurrence de 20% de leur temps travaillé.

Une convention de mise à disposition du personnel a été signée avec le SDDIS

5- Remplacement du mât sur la colline au-dessus du port

Mandat le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'elle a signé une convention de financement et de réalisation des réseaux éclairage pour la pose d'un projecteur au-dessus du port. Le montant prévisionnel de l'opération est DE 8 520 € T.T.C. – La contribution de la commune sera de 6 510 € T.T.C., la différence étant prise en charge par les SDEM.

6- Plan d'action de transition énergétique et adhésion au conseil en Energie partagé du Pays de Vannes

Madame le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation d'adhérer au Conseil en Energie Partagé du Pays de Vannes.

Montant de l'adhésion 1€ par habitant auquel s'ajoutera le surcoût pour les visites des bâtiments et collecte des données ainsi que les déplacements pour la présentation bilan

Après en avoir délibéré

Les membres du Conseil Municipal autorisent, à l'unanimité, Madame le Maire à adhérer au CEP (Conseil en Energie Partagé) du Pays de Vannes.

Autres sujets abordés concernant l'énergie :

- a- Prévoir un diagnostic énergie pour les appartements de la commune lors d'un changement de locataires
- b- Une proposition d'achat d'ampoule économie d'énergie à 1€ sera faite aux habitants
- c- Voir si possibilité de mettre en place une commande groupée :
 - a. Pour le ramonage des cheminées et l'entretien des chaudières
 - b. Pour l'achat de bois certifié pour cheminée
- d- Broyage des végétaux

7- Transfert des pouvoirs de police « spéciale » du Maire au Président de l'EPCI

Madame le Maire propose que le pouvoir de police administrative spéciale en matière de collecte des déchets ménagers-assainissement collectif et/ou non collectif-création, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage-voierie-habitat ne soit pas transféré au Président de la communauté de AQTA.

Après débat les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à faire un arrêté d'opposition au transfert automatique des pouvoirs de police liés à cette compétence.

8- Conseil d'administration de l' A.I.P. (Association des Iles du Ponant)

Madame le Maire rend compte de l'ensemble des thèmes abordés lors de la tenue du Conseil d'Administration de l'A.I.P. le vendredi 3 et le samedi 4 octobre à l'île d'Yeu

9- Projet Philippe DEWAELE

Suite à l'édition de « What is Houat » Mr DEWAELE souhaitait apposer au sol, à proximité des rochers signalés dans son livre, des indicateurs circulaires permettant aux promeneurs de repérer plus facilement ces rochers.

Après débat, les membres du Conseil Municipal décident de ne pas donner une suite favorable à sa demande et lui propose de faire une annexe à son livre pour indiquer ces rochers.

10- Demande de places dans le port

Une demande de place dans le port pour la période d'octobre à mai a été faite par un plaisancier de St Pierre Quiberon.

Les membres du Conseil ont décidé à l'unanimité de ne pas donner une suite favorable à cette demande

Une autre demande d'emplacement à l'année a été faite par un futur résident

Les membres du Conseil municipal ont décidé de mettre sur liste d'attente toutes nouvelles demandes de mouillage à l'année

11- Questions diverses

a. Aide financière aux élèves Houatais scolarisés au lycée d'Etel

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder dans le cadre du soutien à l'activité pêche une aide au 1^{er} équipement pour les deux élèves Houatais scolarisés au Lycée d'Etel.

Montant proposé : 100 € par élève

Après avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal acceptent à la proposition de Madame le Maire (10 voix pour, une Conseillère, maman d'un des élèves, s'étant abstenue)

Madame le Maire clôt le Conseil Municipal à 21 h 20